



Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,
Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOEL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie Thérèse & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,
PARAIT le premier samedi du mois sauf au mois d'août.



AGA WINSKA, église d'Ernage,

dimanche 3 septembre 1995.

Il est de ces temps forts où tous les chemins mènent à Ernage...

Il est de ces temps forts où la tour de l'église caresse les nuages...

Il est de ces temps forts où les fréquences hertziennes prêtent leurs fréquences à l'éloquence...

Il est de ces temps forts où les consonnes surabondantes d'une langue lointaine s'entrechoquent sur le parvis de Saint Barthélemy...

Il est de ces temps forts où Ravel en oublie sa main gauche...

Il y eut un temps fort parmi tous les temps forts,
lorsqu'au deuxième élan
du tour de chant

Chopin surgit au détour d'un coup de tonnerre pour lancer une voix dans une cascade de syllabes et de notes, dans une succession d'éclats et de murmures, de rires, de sourires..., puis de regard glacé.

Et la bouche et la gorge et le corps et les yeux de l'instrument virtuose jouaient comme les solistes multiples et concomitants de l'orchestre aux cent mains d'un pianiste seul!

Et les feuillets des partitions défilaient et volaient au rythme accéléré et saccadé d'un film muet...
d'admiration.

Était-ce de la musique, de la danse, de la poésie ou du rêve?
Nul ne le saura jamais, car l'extase est fugace...

Francis FELIX.



VIE FEMININE ERNAGE

Vie Féminine Emage vous invite à deux ateliers sur l'Art de la table les jeudis 9 et 16 novembre 20h à la cure.

Le 9 novembre : Pliage de serviettes.

Présentation et idées de décoration, notions de base et règles de pliages. Façonnage d'environ 20 à 25 modèles.

Le 16 novembre : Décor et présentation d'assiettes et de plats.

Le matériel nécessaire : une trentaine de bonnes serviettes en papier.

Prix : 200 F pour les membres

280 F pour les non membres

Inscriptions souhaitées pour le 30 octobre chez votre sectionnaire où au 61.32.16

Nelly V.



UNICEF

Envoyer des cartes Unicef ne constitue pas seulement un moyen traditionnel de présenter des vœux; c'est également participer efficacement à la création d'un avenir meilleur pour les enfants nécessiteux.

Afin de permettre à chacun d'entre-nous d'apporter «sa petite goutte d'eau» à cette organisation, je tiens à votre disposition le catalogue 1995 où puiser des idées «cartes de vœux, agendas, jeux, cadeaux»

Il y aura prochainement une vente à l'église. mais pour vous permettre de «choisir» à votre aise et afin de vous éviter la «cohue» ... vous pouvez dès à présent me contacter.

N. PIROTTE

Tél. 61.19.42 213, rue de l'Europe

Besoin urgent d'une Baby Sitter ?
Pas de problème
je suis là ...
tél.: 61.05.20 Jennifer Vincent.



UNE RENCONTRE «DERANGEANTE»

Lorsqu'en 1990, lors du discours d'inauguration de la fête, je disais que nous retrouvions après quelques années «d'exil», le site idéal pour une fête au village, c'est-à-dire le centre de celui-ci, je n'imaginais pas que ce retour ne ferait pas l'unanimité.

J'oubliais, dans mon enthousiasme débordant, que tout le monde ne s'intéresse pas à la fête de son village, que certaines personnes n'éprouvent pas le besoin de se retrouver une fois par an avec leurs amis et connaissances autour d'un bon verre.

Depuis, les rancoeurs semblent s'être accumulées ; si je reconnais volontiers que le voisinage d'un chapiteau pendant trois jours n'a rien de reposant, que les décibels sont souvent dérangeants, que des irresponsables peuvent commettre des dégradations à l'environnement proche, que les forains mènent une vie en dehors des horaires habituels, je me demande si ces nuisances d'un week-end doivent amener à la disparition d'une activité qui draine quand même un public important, qui donne aussi aux gens de l'extérieur un aperçu de la vitalité et de l'esprit créatif des Ernageois.

A l'avenir, nous mettrons tout en oeuvre pour diminuer au maximum ces désagréments qui existent depuis toujours ; nous veillerons à assurer une sécurité optimale lors de ces trois jours de fête (le commandant des pompiers sera fier de nous) et nous invitons tous les riverains que le bruit dérange à venir vivre avec nous au chapiteau les Rencontres prochaines ; nous leur offrirons l'entrée et un bon verre.

Pour ERNAGE RENCONTRE,
Michel DUFRASNE.



ERNAGE AU PREMIER PLAN

«Les filles de Cadix» s'en sont allées, emportant en leur voluptueuse basquine les derniers échos de la voix merveilleuse d'Aga WINSKA et nous laissant au coeur la nostalgie de ces moments inoubliables de notre existence.

Ci-dessous, à toutes fins utiles, copie de la lettre du 6 septembre 1995 de F. LABARRE à Aga WINSKA. Cette lettre est révélatrice des circonstances

qui ont amené à se produire à Ernage la célèbre cantatrice polonaise, première lauréate du Concours International de Chant Reine Elisabeth de 1988.

Chère Madame,

Je viens de voir à la télévision le reportage de «Canal Zoom» relatif à votre éblouissant concert de dimanche dernier, 3 septembre à Ernage.

Au bas des premières images, tandis que vous chantez, radieuse, le réalisateur de l'émission, avant tout commentaire, fait apparaître, significative, en grandes lettres blanches, la mention suivante : «Unique!...»

Voilà bien ce qui renforce, si besoin en était, les commentaires unanimes des diverses personnes interrogées après votre concert, pour souligner, outre les valeurs remarquables de votre chant, le hasard, la chance et la faveur exceptionnels échus aux Ernageois d'avoir pu entendre dans la petite église de leur campagnard petit village, l'une des plus belles voix du monde qu'est la vôtre.

Cette faveur, c'est à moi, chère madame, que vous l'avez consentie en premier lieu, lorsqu'à la suite de votre concert du 2 décembre 1994 chez Kaufman à Bruxelles et de ma démarche auprès de mon ami Bernard de Music'Art, vous lui avez marqué votre accord de venir à Ernage.

«Moi, je veux bien», m'avait répondu au préalable Bernard en réponse à la demande que je lui avais formulée.... «mais il faut qu'Aga WINSKA soit d'accord».

Un mois plus tard, il m'appelait un soir, au téléphone en me disant : «J'ai, pour vous, une très bonne nouvelle ; Aga WINSKA est d'accord, ce sera le dimanche 3 septembre à 15 heures».

Une fois encore, je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude et, en plus aujourd'hui, celle de mes concitoyens. J'y associe volontiers Monsieur GOLEBIOWSKI, votre mari, pour la gentillesse qu'il m'a témoignée à l'occasion des quelques propos que nous avons échangés.

Puis-je, dès à présent, formuler le vœu de vous revoir parmi nous dans un autre répertoire !

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer, chère madame, l'hommage de mes sentiments les plus admiratifs et les plus respectueux.

*Franz Labarre.
Ernage, le 6.9.95.*



Du pain sur la planche...

Chaque fois que, l'été dernier, nous avons eu l'occasion de passer rue de Noirmont, nous avons pu y voir, manches de chemises retroussées ou torse nu lorsqu'il fit si chaud, les DEFRESNES, Philippe et

fils, occupés à la construction de l'immeuble où Jean-François exploitera prochainement sa boulangerie-pâtisserie.

De semaine en semaine, nous avons vu ou deviné que se parachevait la finition des moindres détails de la construction et lorsque, ces derniers jours, nous avons aperçu les camions venus amener le matériel destiné à l'atelier de boulangerie, nous nous sommes dit : «cette fois, ça y est, c'est pour bientôt !»

Effectivement, Jean-François ouvrira ses portes, 39, rue de Noirmont, dès les premiers jours d'octobre, mais il paraît qu'auparavant - et que ceci reste entre nous strictement confidentiel - il réserve pour les Ernageois l'une ou l'autre agréable surprise. Un tel geste est bien propre à l'esprit d'un Ernageois en faveur de ses concitoyens.

Bravo Jean-François.

Un Ernageois qui te veut du bien. (F.L.)



PAROISSE SAINT BARTHELEMY A ERNAGE

Intentions des messes dominicales

Dimanche 1er octobre à 10h45

- Francine LETELLIER - Albert DENIS - Elodie NOLET
- Joséphine Daussogne et Pierre JACOBS
- Défunts des familles DELMARCELLE-DUMONT
- Défunts des familles LARDINOIS-HERMANS-VANDENHEUVEL

Dimanche 8 octobre à 10h45

- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Lucie MATHOT
- Marie DUMORTIER - Georges LORENT
- Hortense MARCHAL et Joseph BIELANDE

Dimanche 15 octobre à 10h45

- Louise HUBINON
- François RAYMAKERS
- Défunts des familles STOQUART-DUJARDIN
- Défunts des familles MONCOMBLE

Dimanche 22 octobre à 10h45

- Défunts des familles GADISSEUX-THIRY
- Emile TREMOUROUX - Valentine DUPONT
- René DESTAIN - Guy DELESCAILLE
- Défunts des familles MARITS-PREVOST

Dimanche 29 octobre à 10h45

- Georges REGNIER
- Joseph EVRARD - Hubert SEGERS
- Défunts des familles LABAR-MARCHAL
- Défunts des familles GERREBOS-TREMOUROUX-LESOYE-LIVIN-GROSJEAN

Mercredi 1er novembre (Fête de la Toussaint)

A 10h45 : Messe pour le repos de l'âme de tous les défunts de la Paroisse

A 15h00 : Office de la Toussaint

Recommandation des défunts

Dimanche 5 novembre à 10h45

- Pour les âmes du Purgatoire
- Pour les défunts des familles DEPIERREUX-RAYMAKERS-DESMET
- Pour les défunts de l'ensemble des fondations.

* * *

En l'absence d'un prêtre en charge de la paroisse, en cas de besoin, il y a lieu de contacter :

- Monsieur le Doyen de Gembloux - tél. 61.32.61
ou Monsieur le Curé de Grand-Manil - tél. 61.14.21.

Pour l'église ou la cure, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique (tél. 61.01.27), qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.

TROUVE YORKSHIRE MALE LE 26 SEPTEMBRE
Rue DELVAUX Renseignements tel.: 61.32.16



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 à Emage

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En OCTOBRE : les mardis 3 et 17 de 16 à 19 h.

En NOVEMBRE : les mardis 7 et 21 de 16 à 19 h.

A L'ATTENTION DES PARENTS.

Etudes et assurance-maladie

- pour les jeunes de 18 ans et plus qui continuent des études

Pour que vos enfants de 18 ans (au 1.1.95) continuent à bénéficier des soins de santé auprès de votre mutuelle :

1. Votre Caisse d'Allocations Familiales va vous adresser un questionnaire dont une partie doit être complétée par la Direction de l'établissement scolaire.
2. Cette formalité accomplie, et quand vous aurez complété la partie qui vous est réservée, envoyez le document à la Caisse d'Allocations Familiales.
3. Par la suite, votre Caisse vous fera parvenir une attestation à remettre à votre Mutualité, APRES Y AVOIR APPLIQUE UNE VIGNETTE .

A ce moment, les droits des enfants concernés seront prolongés à nouveau pour un an.

REMARQUE :

Si, dans le courant de l'année scolaire, un enfant abandonne ses études soit pour travailler, soit pour maladie ou toute autre raison, vous devez en avvertir votre Mutualité le plus tôt possible.

. Si votre enfant est sous contrat d'apprentissage et vous ne recevez pas l'attestation d'allocations familiales, une attestation du Secrétariat d'apprentissage sera valable (y appliquer une vignette).

. Si les études sont poursuivies et que vous ne recevez pas l'attestation, une attestation de l'école indiquant la période scolaire 1995-1996 SERA VALABLE (y appliquer une vignette).

. Si votre enfant atteint 25 ans et qu'il continue des études, il faudra demander son inscription comme titulaire dès le premier mois du 25ème anniversaire, en présentant une attestation d'études supérieures.

- Pour les jeunes qui arrêtent les études

. En attendant le travail, ils doivent s'inscrire comme demandeurs d'emplois.

. Ils doivent s'affilier à une mutuelle.

Quand ?

. soit le premier jour de travail

. soit le jour où le stage d'attente du FOREM est terminé.

N'oubliez pas de coller une vignette sur tous les documents que vous remettez à votre Mutualité.

Eugène DEHOUX.